AQDMD
Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Changement de présidence à l'AQDMD : le Dr Georges L'Espérance passe le flambeau au Dr Laurent Boisvert

Montréal, le 9 février 2026 · L'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité (AQDMD) annonce un changement à sa présidence. Après 12 années d'engagement marquées par des avancées majeures pour les droits de fin de vie, le Dr Georges L'Espérance cède ses fonctions au Dr Laurent Boisvert.

Un héritage déterminant au service du droit de mourir dans la dignité

Fondée en 2007 par Mme Hélène Bolduc, infirmière retraitée, l'AQDMD a placé le débat sur l'aide médicale à mourir dans la conversation sociétale jusqu'à l'adoption de la loi au Québec en 2014, pionnière au Canada. Puis, sous la présidence du Dr Georges L'Espérance, l'AQDMD s'est imposée comme un acteur central du débat public sur la fin de vie au Québec et a contribué activement à l'évolution du cadre légal entourant l'aide médicale à mourir. Très présent dans l'espace médiatique, le Dr L'Espérance est devenu un porte-parole reconnu, multipliant les entrevues et les participations à des conférences, permettant, entre autres, de faire évoluer les perceptions. Cette période a notamment été marquée par l'élargissement de l'accès à l'AMM aux personnes dont la mort naturelle n'est pas raisonnablement prévisible en 2021 (décision Gladu-Truchon), ainsi que la mise en œuvre des demandes anticipées en 2024.

« Le conseil d'administration et l'équipe de l'AQDMD tiennent à exprimer leur profonde reconnaissance au Dr L'Espérance et à saluer son dévouement, sa vision et les nombreuses années consacrées à la défense des droits des personnes en fin de vie. Son empreinte demeurera durable dans l'histoire de l'Association », souligne Audrey Wyszinski, directrice générale de l'AQDMD.

Une transition dans la continuité

À titre de nouveau président, le Dr Boisvert entend consolider les acquis et contribuer à de nouvelles avancées pour le droit de mourir dans la dignité. Reconnu comme l'un des pionniers de l'aide médicale à mourir au Québec, son approche reposera sur l'écoute, la connaissance fine des enjeux cliniques et éthiques ainsi que sur l'action concertée avec les partenaires du milieu de la santé et de la société civile. Il entre officiellement en poste dès à présent et l'AQDMD l'accueille chaleureusement à la tête de l'organisation, convaincue qu'il contribuera à ouvrir de nouvelles voies de mobilisation et d'action.

« Je prends cette fonction avec un profond respect pour le travail accompli par le Dr L'Espérance et avec la volonté de continuer à faire progresser les droits des personnes de mourir dans la dignité. L'AQDMD joue un rôle essentiel dans le débat public et dans l'accompagnement des citoyens. Je souhaite poursuivre cet engagement collectif et préparer les prochaines étapes avec rigueur et dialogue », souligne le Dr Laurent Boisvert.

L'AQDMD amorce ainsi un nouveau chapitre, portée par un héritage solide et par une direction résolument engagée à maintenir le cap vers une société plus respectueuse des choix et de la dignité des personnes, dans le cadre de l'aide médicale à mourir et des soins de fin de vie dans leur ensemble.

Le Dr Laurent Boisvert : une expertise reconnue

Médecin de famille diplômé de l'Université de Montréal, le Dr Laurent Boisvert a exercé en médecine d'urgence de 1986 à 2020, notamment à Roberval, Verdun et à l'hôpital Charles-Le Moyne.

Il a occupé plusieurs fonctions de direction, dont celles de chef du département d'urgence de l'hôpital Charles-Le Moyne au sein du CISSS de la Montérégie-Centre de 2007 à 2020, ainsi que de directeur des services professionnels à Roberval et à Verdun entre 1990 et 2000. Il a également agi comme adjoint médical au vice-président de l'Association des hôpitaux du Québec de 2001 à 2005.

Parallèlement à sa pratique clinique, il a œuvré comme consultant en informatique médicale de 2005 à 2025, contribuant notamment aux projets du Dossier santé Québec (DSQ).

Praticien en aide médicale à mourir depuis 2015, il figure parmi les premiers médecins à avoir implanté cette pratique au Québec.

– 30 –

À propos de l'AQDMD
Fondée en 2007, l'AQDMD est une association citoyenne dont la mission est d'œuvrer pour assurer que les lois permettent à chaque citoyen de choisir et d'obtenir des soins de fin de vie, dont l'aide médicale à mourir, conformes à sa conception personnelle de dignité. Pour en savoir plus : https://aqdmd.org/.

Renseignements :
Laurie Marcellesi - laurie.marcellesi@winkstrategies.com - 514 558 3703
Javier Garcia - javier.garcia@winkstrategies.com - 438 408 3731